

# L'inventaire des Zones Humides du Parc naturel régional de Lorraine

## -Partie Ouest-

Le Parc naturel régional de Lorraine (PnrL) est un territoire constitué de deux grandes dépressions imperméables, la Petite Woëvre en Meuse et Meurthe-et- Moselle, et le Pays des étangs en Moselle. Ces régions, riches en zones humides, recèlent une multitude de prairies et d'étangs (dont certains historiques). De nombreux cours d'eau aux caractéristiques variables s'écoulent sur ce territoire. Nombreuses sont les zones humides répertoriées comme remarquables, au titre du SDAGE Rhin-Meuse en particulier. Il existe également bien d'autres petits milieux humides liés au paysage de côtes, proches des zones de sources, des vallons froids, des mares et des étangs.

Le PnrL présente de nombreux sites naturels remarquables avec des enjeux liés aux milieux humides : Natura 2000, ZNIEFF 1 et 2, Espaces Naturels Sensibles, APPB, Ramsar

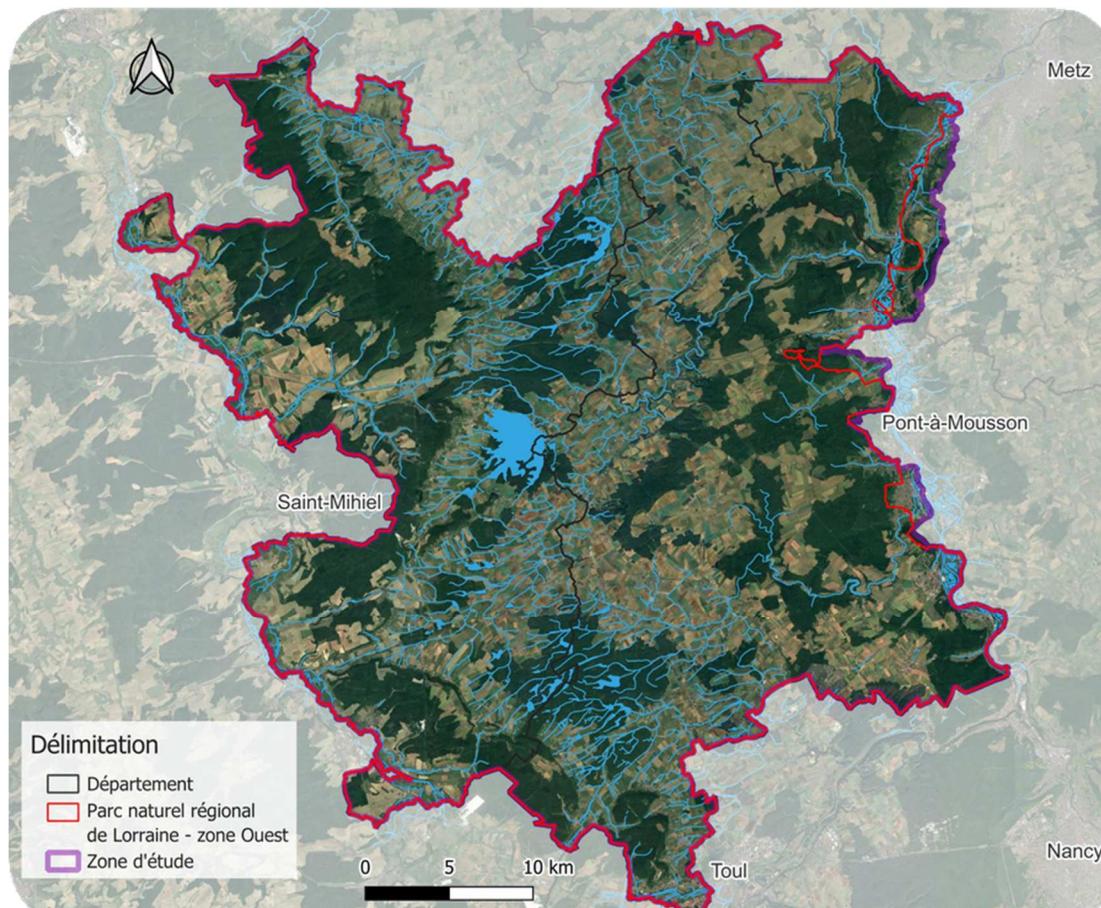
### Objectifs de l'étude

- Identifier et cartographier les zones humides existantes (hors forêt, espaces artificialisés et certaines cultures)
- Evaluer les fonctionnalités des zones identifiées
- Favoriser la prise de conscience de l'importance des zones humides dans l'environnement et les intégrer dans différents programmes d'aménagement du territoire
- Mettre en place des actions pour les préserver



Crédit photo : PnrL

### Zone d'étude



La zone d'étude inventoriée est globalement constituée de la partie Ouest du PnrL, soit environ 157 561 ha. L'inventaire s'est déroulé sur trois années (2022 – 2024) et a été mené par le bureau d'études Élément cinq, missionné par le Parc naturel régional de Lorraine. Une importante campagne de communication et d'information a été réalisée afin d'informer les acteurs du territoire.

Cet inventaire n'est pas à visée réglementaire même si la délimitation a été réalisée en s'appuyant sur la méthodologie réglementaire.

### Contact au PnrL :

Aurélie TOUSSAINT  
Chargée de mission "Gestion partagée et intégrée de l'eau"  
06.98.25.39.06  
aurelie.toussaint@pnr-lorraine.com



# Une Zone Humide, qu'est-ce que c'est ?

## Selon le code de l'environnement,

“Les zones humides sont des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, est dominée par des plantes hygrophiles\* pendant au moins une partie de l'année.”

\*qui poussent dans les milieux humides.

## Critère de délimitation : Article R.211-108

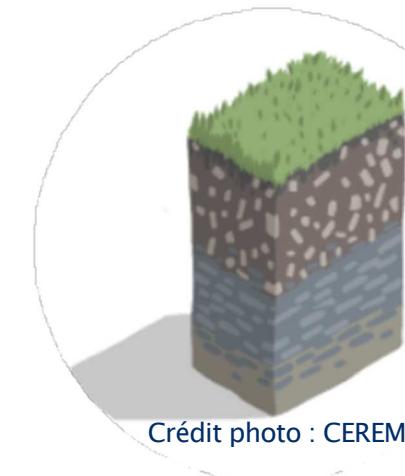
« Morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau d'origine naturelle et à la présence éventuelle de plantes hygrophiles. »



Flore hygrophile abondante



Habitat caractéristique

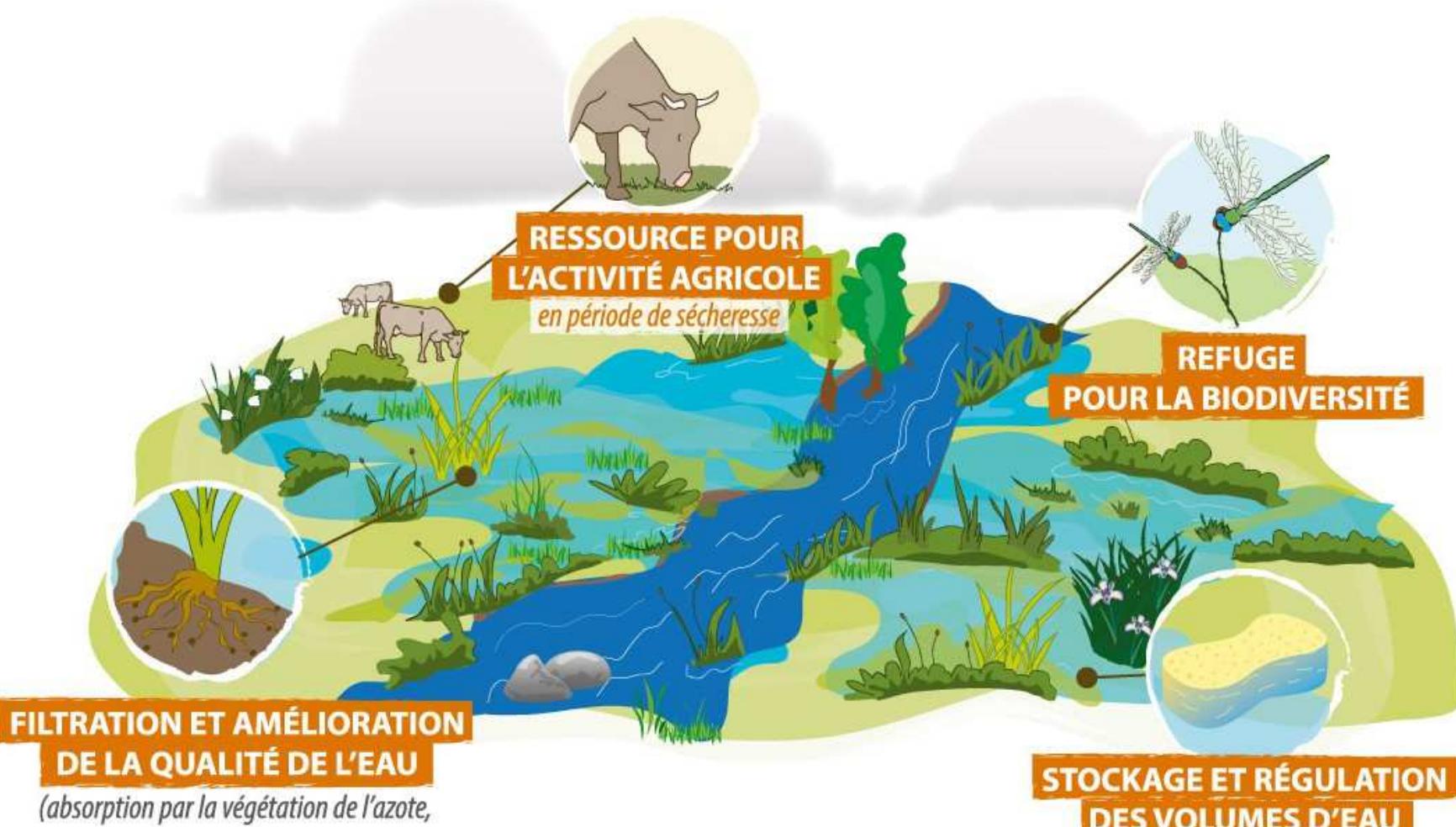


Morphologie des sols et hauteur de nappes

« En l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide [...]. »

## Des rôles essentiels !

Les zones humides ont la particularité d'être à l'interface entre les milieux terrestres et les milieux aquatiques, ce qui leur confère des caractéristiques bien spécifiques.



Crédit photo : CEN Auvergne

# Pourquoi les Zones Humides sont-elles menacées ?

## Menaces

Les milieux humides, malgré leurs rôles essentiels, subissent de nombreuses pressions :

- Intensification de l'agriculture
- Urbanisation et l'imperméabilisation des sols
- Dégradation morphologique des cours d'eau
- Invasion des espèces exotiques envahissantes
- Pollution
- Dérèglement climatique

## Conséquences

La disparition ou même la simple dégradation de ces zones humides engendrent d'importantes conséquences :

- Augmentation des inondations et de leurs dommages
- Allongement des périodes d'assèche des cours d'eau et des plans d'eau
- Aggravation de la pollution de l'eau
- Intensification de l'érosion des sols et des berges
- Régression de la biodiversité

64% des zones humides de la planète ont disparu depuis 1900, et le rythme s'est accéléré depuis les années 2000 !

Source : zones-humides.org

## Comment les protéger ?

Une étape clé dans la protection des zones humides est d'améliorer l'état de connaissance de ces milieux (notamment en réalisant des inventaires) et de sensibiliser les acteurs du territoire et le grand public.

Il est ensuite possible de mobiliser plusieurs outils pour préserver les milieux humides :

- Contrats Natura2000
- Mise en place de réserve naturelle, d'Espace Naturel Sensible (ENS) ou de bail rural environnemental
- Les intégrer dans les documents d'aménagement du territoire (PLU(i), SCOT)
- Soutenir les activités agricoles qui les protègent avec des Mesures Agro-Environnementales et climatiques, des filières économiques favorables aux prairies...

## Les étapes de l'inventaire des Zones Humides

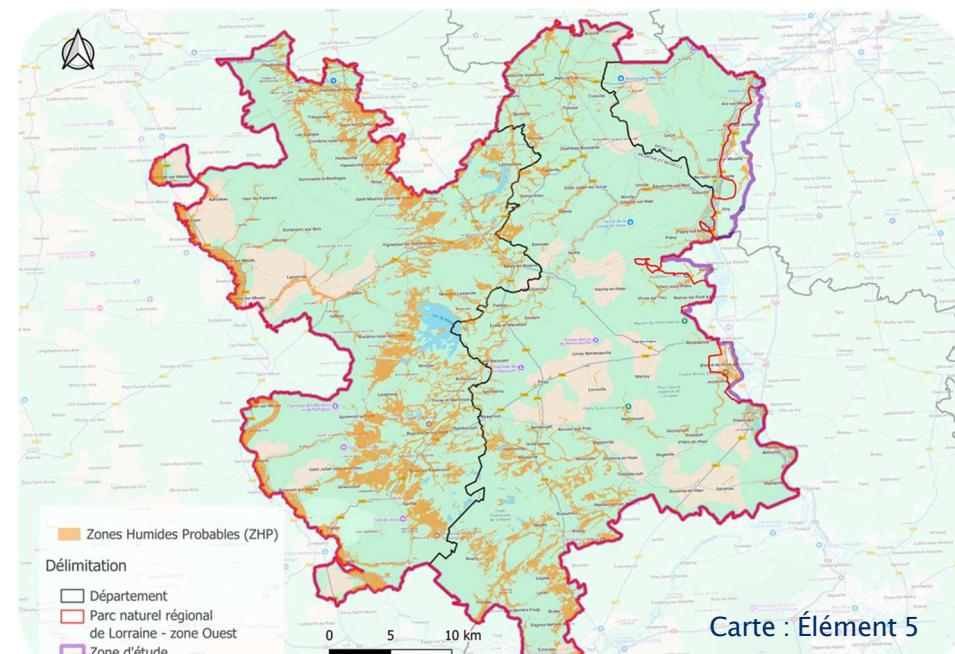
La phase de terrain a pour objectif l'identification, la délimitation et la caractérisation des zones humides.

### Avant d'aller sur le terrain : un traitement cartographique

Les zones humides sont caractérisées par la morphologie des sols et les espèces végétales présentes. Avant tout inventaire sur le terrain, il est important de recueillir diverses cartes et données afin d'établir une carte de pré-localisation des zones les plus susceptibles d'abriter des zones fréquemment inondées et potentiellement gorgées d'eau. Cette étape a été réalisée par le PnrL. Elle est accessible sur le site DATA Grand Est.

Au regard des surfaces en Zones Humides Probables et des menaces moindres sur les ZH en milieu forestier, le PnrL a choisi d'inventorier les zones humides présentes hors forêts, hors espaces artificialisés et hors certaines cultures.

Au total, 21 201 ha de Zones Humides Probables (ZHP) ont été prospectées sur la zone d'étude.



# Les étapes de l'inventaire des Zones Humides

## Inventaire terrain

Une fois la carte de pré-localisation établie, la prospection de terrain débute sur la zone d'étude. Pour définir une zone humide, 2 critères sont observés : la flore et le sol.



Crédit photo : PnrL et Élément5

### Identifier les plantes et le sol

Si la flore hygrophile ou un habitat caractéristique couvre la majorité de la zone, cela suffit à la définir comme étant humide. Cependant, la végétation est souvent influencée par les activités humaines. Il faut alors s'appuyer sur l'étude du sol pour déterminer la présence d'humidité.

L'étude du sol consiste à réaliser un sondage à la tarière de 120 cm et observer la morphologie du sol (trace réodoxique ou réductique, profondeur d'apparition ...). Grâce à ces indicateurs, il est possible de déterminer si un sol est humide ou non.

### Le paysage



Une fois les critères de zone humide déterminés, il faut délimiter l'enveloppe de la zone humide. Pour cela, il est important de bien observer le paysage alentour : changement de topographie, changement de cortège floristique, d'habitat ... Il est parfois nécessaire d'effectuer de nouveaux points de relevés pour affiner la délimitation.

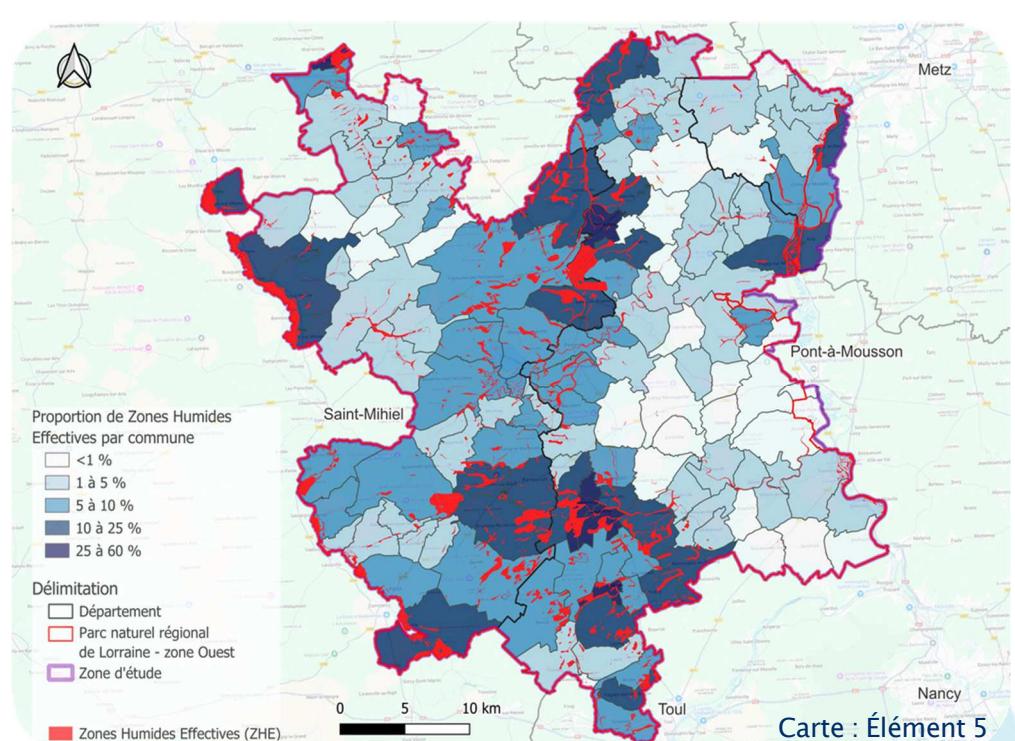
Lorsque la zone humide est bien délimitée, ses caractéristiques sont renseignées dans un logiciel utilisé au niveau national (Gwern). Chaque zone humide effective dispose d'une fiche détaillée présentant le diagnostic de ses fonctionnalités écologiques. Ces fiches sont disponibles sur l'observatoire du PnrL : <https://observatoire.pnr-lorraine.com/connaissance-et-evolution/patrimoine-naturel/milieux/zones-humides/>

## Résultats

Lorsque l'inventaire de terrain est terminé, une analyse des données est réalisée.

### Quelques chiffres clés :

- Sur 9 577 points de relevés effectués, 4 010 points de relevés sont qualifiés d'humides
- 653 zones humides effectives, soit environ 9 979 ha délimités et caractérisés.
- Les zones humides effectives (hors forêts, espaces artificialisés et certaines grandes cultures) couvrent 6,31% de la zone Ouest du Parc naturel régional de Lorraine.



Leur présence est assez hétérogène selon les secteurs, notamment du fait de la nature des sous-sols et des modes de gestion. Les forêts humides de la Woëvre ne ressortent pas puisque non inventoriées. Le caractère relictuel des zones humides le long des cours d'eau est notable et leur présence souvent corrélée à celle des prairies.